

Au sein du gouvernement fédéral, c'est au Service canadien des parcs qu'il incombe de veiller sur ces endroits protégés. Il se réfère à cette fin à une loi appelée Loi sur les parcs nationaux, et aux politiques fondées sur cette loi.

Sur la scène internationale, le Canada est l'un des principaux partisans des réseaux de parcs nationaux. Ses compétences en la matière pourraient être fort utiles aux Soviétiques, s'ils décidaient d'imiter le réseau canadien.